

Cfibd

2010

BILAN D'ACTIVITE 2010

RAPPORT FINANCIER 2010

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE 2010

BILAN D'ACTIVITE 2010

du CFI au Cfibd

1. VIE DE L'ASSOCIATION : DU CFI AU Cfibd

2. SITE INTERNET ET IDENTITE VISUELLE

3. BOURSES DU CFI EN 2010

4. ACTIVITES DU Cfibd RELATIVES A L'IFLA

5. PARTICIPATION AUX TRAVAUX DE L'AIFBD

6. PARRAINAGE DE STRUCTURES PROFESSIONNELLES FRANCOPHONES

7. ACTIONS DE SOUTIEN INTERNATIONAL

ANNEXE

Note de méthode - bourses 2010

BILAN D'ACTIVITE 2010 Cfibd

1. Vie de l'association: du CFI au Cfibd

REUNIONS DES INSTANCES DELIBERATIVES

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil d'administration (CA) s'est réuni six fois en 2010. En outre, le Bureau s'est réuni deux fois, la commission d'attribution des bourses une fois et plusieurs groupes de travail ont fonctionné (nouveau site web ; parrainage d'organismes étrangers francophones).

ASSEMBLEES GENERALES

L'association s'est réunie en assemblée générale (AG) ordinaire le 04 juin 2010 et, le même jour, en assemblée générale extraordinaire, a voté la transformation de ses statuts et son changement de nom.

L'AG a, en outre décidé de reconduire, dans un premier temps le CA de l'association à l'identique afin de poursuivre le travail entamé, les modifications structurelles du CA induites par les nouveaux statuts devant faire l'objet d'une élection dans les douze mois suivant l'AG du 4 juin 2010.

NOUVEAUX STATUTS

VOTE

Les nouveaux statuts, rédigés conformément aux missions élargies du CFI, déterminées dans le cadre d'un groupe de travail composé de membres du CA, ont été présentés et adoptés lors de l'AGE qui s'est tenue le 04 juin 2010. Le CFI a laissé place au Cfibd.

FORMALITES ADMINISTRATIVES

Les nouveaux statuts ont été déposés en préfecture, l'adresse modifiée, la composition du CA indiquée. Le compte bancaire sera modifié en conséquence en 2011, après réception du récépissé de la Préfecture.

RELATIONS PUBLIQUES

PARTICIPATION DU CFI/Cfibd A DIVERSES MANIFESTATIONS ET AUX TRAVAUX INTERASSOCIATIFS

En 2010, le CFI/Cfibd a été représenté :

- par Pascal SANZ, président, lors du colloque organisé au Sénat par Bibliothèques sans frontières, en mars ;
- par Pascal SANZ, lors de plusieurs réunions en vue de la constitution en association de l'IABD, jusqu'alors structure informelle ;
- par l'un des membres du CA, au congrès annuel de l'ADBU, en septembre ;
- par Martine JAN, membre du CA, aux journées d'étude de l'ADBDP à Périgueux, fin septembre ;
- par Pascal SANZ, lors d'une intervention dans le cadre d'un stage sur la dimension internationale de la documentation organisé, à Poitiers, pour des Inspecteurs pédagogiques régionaux de l'Education nationale, en septembre ;
- par Franck HURINVILLE, au Conseil d'administration du Comité français du Bouclier bleu ;
- par Cécile SWIAK, secrétaire, à l'occasion de sa présentation de l'action internationale des bibliothèques et de l'IFLA à l'Université d'Angers, dans le cadre du Master 2 « Gestion et animation des réseaux documentaires », en décembre .

CANAUX DE COMMUNICATION DU Cfibd

Sur Internet, Franck HURINVILLE a continué à faire vivre le blog du CFI.

En termes de diffusion d'information, le Cfibd s'est doté d'une boîte mail riche d'une liste de diffusion couvrant les bibliothèques publiques, universitaires et spécialisées du paysage bibliothéconomique institutionnel français, les associations professionnelles, et les personnes membres ou intéressées par le Cfibd à titre particulier.

COTISATIONS Cfibd

Les montants des cotisations, qui n'avaient jamais été changés, ont été modifiés par l'AG du 04 juin et les nouveaux tarifs ont été mis en place pour recueillir les adhésions 2011.

BILAN D'ACTIVITE 2010 Cfibd

2. Site internet et identité visuelle

SITE INTERNET DU Cfibd

Sur Internet, Franck HURINVILLE a continué à faire vivre le blog du CFI ; en parallèle, le groupe de travail sur le site Internet a planifié les appels d'offre de début 2011 en s'appuyant sur le cahier des charges et l'arborescence établis par Marc MARTINEZ dans le cadre du groupe de travail.

IDENTITE VISUELLE DU Cfibd

Le CA du Cfibd a entamé une réflexion suite au vote des nouveaux statuts en vue d'adopter une nouvelle charte visuelle web et papier.

3. Bourses du CFI en 2010

Le Conseil d'administration du Comité Français IFLA (CFI) a examiné les candidatures à une bourse en vue de participer au Congrès de Göteborg. 10 candidatures françaises ont été sélectionnées sur un total de 17 et 7 francophones sur un total de 44. Une bourse spéciale 2010 a été attribuée à titre exceptionnel à un collègue haïtien en raison du séisme qui a frappé l'île et ses bibliothèques et a bénéficié à Erick Toussaint, jeune professionnel de l'association Fokal.

Comme les années précédentes, des listes principales et complémentaires ont été constituées. Toutefois, il n'a pas été fait appel aux collègues portés sur les listes complémentaires dans la mesure où tous les collègues des listes principales ont accepté le bénéfice de leur bourse.

Listes principales

Marie-Noëlle ANDISSAC (Bibliothèque municipale de Toulouse)
Frédéric BLIN (Bibliothèque Nationale et Universitaire de Strasbourg - BNUS)
Vincent BONNET (Bibliothèque municipale de Marseille)
Vincent BOULET (Bibliothèque nationale de France - BnF)
Agnès COLNOT (Service commun de la documentation de l'Université Rennes 1)
Odile DUPONT (Bibliothèque de l'institut catholique)
Sébastien GAUDELUS (Bibliothèque nationale de France - BnF)
Claire NGUYEN (Bibliothèque Inter-Universitaire de Médecine - BIUM)
Cécile TREVIAN (Bibliothèque municipale de Saint-Quentin en Yvelines)
Isabelle WEESTELS (Ecole nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques - Enssib)

Maha ALWAN (Liban)
Christine DIALUNDAMA SUAMUNU (Congo)
Benoît Antonin DIOUF (Sénégal)
François GODONOU (Bénin)
Kabou KAMBOU KADIO (Burkina Faso)
Charles KAMDEM POEGHELA (Cameroun)
Aimé-Joël NIMUBONA (Burundi)

BILAN D'ACTIVITE 2010 Cfibd

3. Bourses du CFI en 2010 - suite

Listes complémentaires

Amandine JACQUET (Bibliothèque départementale de prêt de la Drôme) - Amandine JACQUET, d'abord sur la liste complémentaire s'est vu finalement attribuer une bourse, avec la mission particulière de participer à l'équipe de traduction de l'IFLA-Express et autres supports d'information du congrès.

Anne-Céline LAMBOTTE (Service commun de la documentation de l'Université d'Aix-Marseille 2)

Armelle FAURE (Bibliothèque départementale de prêt des Yvelines)

Anne-Catherine FRITZINGER (Service commun de la documentation de l'Université Paris 1)

Reyna JOSVAH-RABIAZA (Madagascar)

Hala BIZRI (Liban)

Mandiaye NDIAYE (Sénégal)

Nassa TRAORE DIALLO (Burkina Faso)

Guessan M'BAHIA (Côte d'Ivoire)

4. Activités du Cfibd relatives à l'IFLA

IFLA : participation du Cfibd aux instances, au fonctionnement et aux travaux de l'IFLA

Pascal Sanz, réélu au Conseil d'administration et élu pour deux ans au Comité exécutif de l'IFLA, a participé aux travaux de ces deux instances et à divers groupes de travail mis en place par celles-ci.

Le CFI a, notamment, pris position sur :

- les projets d'évolution de la communication interne et externe de l'IFLA pendant son congrès (création d'un site web spécifique à chaque congrès WLIC, développement des blogs et de la communication via les réseaux sociaux, maintien d'une version papier allégée de l'IFLA-Express)
- le nouveau site web général de l'IFLA et les travaux à mener pour qu'il devienne réellement multilingue.

Préparation des élections aux différentes instances de l'IFLA

2011 sera une année d'élections à la fonction de président désigné, aux postes du Conseil d'administration et aux Comités permanents de l'ensemble des sections et de certains Actions fondamentales.

Sur cette question, le CA du Cfibd a mené les actions suivantes :

- réétabli la liste des professionnels français membres de ces comités,
- recensé les intentions de candidature pour ceux-ci,
- diffusé l'information nécessaire sur les modalités de parrainage (« nominations » et de vote, a recherché et trouvé les parrainages nécessaires pour un les collègues français et quelques collègues étrangers francophones qui n'en disposaient pas,
- initié une campagne pour aider Frédéric BLIN, candidat français au Conseil d'administration de l'IFLA à recueillir le nombre de nominations nécessaires
- programmé pour le 18 janvier 2011 une réunion spécifique à l'intention des membres de l'association sur les élections au sein de l'IFLA.

BILAN D'ACTIVITE 2010 Cfibd

4. Activités du Cfibd relatives à l'IFLA

GOTEBORG 2010 : accompagnement des boursiers

Une réunion a été organisée pour tous les boursiers le mercredi 11 août à l'Hôtel Scandic Opalen. Le format de cette réunion a été profondément revu cette année pour en accentuer le caractère « interactif ». Plusieurs boursiers déjà présents l'année précédente ont été ainsi invités à prendre la parole sur les actions à promouvoir dans les sections comme « devenir membre d'une section », « constituer un réseau de contacts », « présenter un poster ». La participation à l'information des francophones (traduction, blogs, réseaux sociaux), la création d'une nouvelle structure au sein de l'IFLA, les modes d'action à privilégier à l'issue d'un congrès ont été présentés par d'autres collègues. Enfin, l'accent a été mis sur des innovations très récentes de l'IFLA susceptibles d'intéresser les collègues du Sud comme le programme BSLA et le financement de micro-projets dans le cadre d'ALP. De l'avis général, cette formule s'est avérée efficace et a rencontré un grand succès.

GOTEBORG 2010 : activités de traduction

Des volontaires bénévoles français membres ou non du Cfibd ont contribué à l'effort de traduction. Les boursiers français ayant une obligation de traduction, le Cfibd les a accompagnés dans certaines démarches, pour la mise en ligne de leurs textes notamment.

Les textes traduits sont une sélection des communications scientifiques du congrès IFLA et de certaines réunions satellites de celui-ci. Le Cfibd a également participé à des traductions de Recommandations (Guidelines), par exemple le texte sur les dons rédigé par la section Acquisition et Développement des collections : <http://www.ifla.org/en/publications/gifts-for-the-collections-guidelines-for-libraries>

Pendant le congrès lui-même, la traduction de l'IFLA-Express et de nombreuses autres informations diffusées sur différents canaux, a été assurée, sous la bannière du Cfibd, par un élève de l'Enssib et une boursière du Cfibd, parfois secondés par l'apport spontané de quelques membres du Cfibd, le tout coordonné par Frédéric BLIN.

GOTEBORG 2010 : Caucus francophone

Le président du Cfibd a largement contribué à organiser et à animer le Caucus francophone au congrès IFLA 2010, dans la mesure où la collègue tunisienne qui devait le présider avait été empêchée de le préparer en raison d'un accident.

BILAN D'ACTIVITE 2010 Cfibd

5. Participation aux travaux de l'AIFBD

IMPLICATION DU Cfibd AU SEIN DE L'ASSOCIATION INTERNATIONALE FRANCOPHONE DES BIBLIOTHECAIRES ET DOCUMENTALISTES (AIFBD)

Pascal Sanz a accueilli à la BnF, en janvier, un Conseil d'administration de l'Association internationale francophone des bibliothécaires et documentalistes (AIFBD), dont il est vice-président. Il a participé aux deux réunions du CA tenues à Göteborg, a contribué à élaborer le compte financier 2009 et le budget prévisionnel 2010 et à organiser l'Assemblée générale. Il a rédigé l'appel à communication pour le congrès de La Martinique 2011 et a participé au conseil scientifique de celui-ci, chargé de la sélection des communications.

6. Parrainage de structures professionnelles francophones

PARRAINAGES 2010

En 2010, le Cfibd a reconduit à travers la Commission d'Attribution des Bourses et des Parrainages (CABP) le parrainage auprès de l'IFLA pour 9 associations francophones, à savoir :

- Association Burkinabé des Gestionnaires de l'Information Documentaire ;
- Association des Amis de la Lecture (ASSOCLE) (Bénin) ;
- Association des Bibliothécaires, Archivistes, Documentalistes et Muséologues (Congo Brazzaville) ;
- Association des Bibliothécaires, Archivistes, Documentalistes et Muséographes du Cameroun ;
- Association des Bibliothécaires et Documentalistes Cambodgiens ;
- Association Nationale des Informatistes (Maroc) ;
- Bibliothèque Nationale de Madagascar ;
- Bibliothèque Nationale du Mali ;
- Association of Professional Librarians (Île Maurice).

UNE METHODE RENOUVELEE

Cette même année, le Cfibd a décidé de remettre à plat les modalités d'attribution de ces parrainages. Un groupe de travail, coordonné par Julien ROCHE (SCD Lille1) a travaillé en 2010 sur la mise au point d'un questionnaire de retour d'expérience pour les associations parrainées, et sur un questionnaire d'appel à candidature pour les parrainages 2011. Les critères de sélection des candidats au parrainage ont été ainsi redéfinis pour la campagne 2011 :

- pérennité de la bibliothèque / renommée – assise de l'association ;
- publicité faite autour du parrainage (le cas échéant) ;
- rayonnement – activité de la bibliothèque ou de l'association ;
- publications et communications des personnels ou des membres ;
- participation et activité des personnels ou des membres au sein de l'IFLA ;
- engagement à contribuer à faire vivre le blog du Cfibd - puis le site web : écriture de billets, envoi d'informations, etc.

BILAN D'ACTIVITE 2010 Cfibd

7. Actions de soutien international

Les modifications de Statut de l'association ont permis au Cfibd de commencer à élargir ses missions dès 2010 et ses actions de soutien international reflètent cette ouverture de champ.

INFORMATION, DIFFUSION, SENSIBILISATION

A travers son blog, le Cfibd s'est fait la chambre d'écho d'actions soutenues par ses partenaires («Actualité de la littérature africaine de jeunesse», un stage de La Joie par les livres ; le 1er festival de la BD au Cameroun, hébergé par le CLAC de Yaoundé), la naissance de nouveaux outils collectifs (le portail web 2.0 des bibliothécaires francophones lancé par Bibliothèques Sans Frontières), des manifestations organisées par ses partenaires (5èmes journées d'études du Comité français du Bouclier Bleu, congrès annuel de Liber à Aarhus, Danemark).

Le blog a ainsi contribué, comme l'année précédente, à entretenir la présence du Cfibd sur internet dans l'attente du lancement du nouveau portail de l'Association.

ACTION SOLIDAIRE POUR HAITI

Au nom du CFI, le Président et les membres du Conseil d'Administration ont émis une déclaration exprimant « leur profonde solidarité avec les Haïtiens frappés par un tremblement de terre d'une particulière violence. L'urgence est actuellement au secours des victimes et au rétablissement des besoins collectifs de base (eau, nourriture, soins, hygiène, logement, etc.). Mais nul ne saurait oublier combien, le moment venu, il importera de reconstruire les services publics liés à la culture, au savoir et au livre. C'est précisément la vocation du CFI, avec d'autres et à la place qui est la sienne, d'aider à la reconstruction de ces services. Dans les semaines qui viennent, le CFI s'enquerra auprès des collègues haïtiens des priorités qu'ils auront eux-mêmes définies ».

Le CFI a ensuite choisi de réserver, hors processus de sélection, une bourse pour permettre à un collègue haïtien de participer au congrès de l'IFLA. Ce collègue a été proposé par la FOKAL.

Par ailleurs, Bibliothèques sans frontières a proposé au président du CFI de siéger au Comité de suivi de son plan d'action pour les bibliothèques en Haïti.

ANNEXE

Note de méthode - bourses 2010

BOURSES DU CFI : NOTE DE METHODE

La présente note récapitule les principales dispositions du Règlement d'attribution des bourses et les procédures, critères et usages appliqués par le CFI au cours des dernières années dans le traitement des candidatures à une bourse.

A noter que le Règlement d'attribution a été révisé en février 2006. Depuis cette date, les bourses ne peuvent être accordées à un collègue que dans la limite de trois années consécutives. Un délai de trois ans doit être respecté entre une série de bourses accordées durant trois années consécutives et l'octroi d'une nouvelle bourse.

1. Objectifs

1.1. Objectifs principaux.

Chaque année depuis douze ans, sous réserve de la faisabilité administrative et financière de cette opération, le CFI attribue des bourses à des professionnels de l'information. Deux objectifs principaux sont ainsi poursuivis :

- permettre à ces collègues de participer aux congrès annuels de l'IFLA ;
- les encourager à s'impliquer durablement dans les travaux et les instances de l'IFLA en vue de renforcer la présence française et francophone.

1.2. Principe de subsidiarité.

Les bourses attribuées par le Comité français IFLA sont destinées à ceux d'entre eux n'ayant pu obtenir un autre financement, institutionnel ou associatif, pour assister au congrès annuel de l'IFLA.

1.3 Périmètre couvert.

La bourse couvre les frais engagés à hauteur de 1100 euros pour les boursiers français et pour leur totalité pour ce qui concerne les boursiers francophones.

1.4 Réunion satellite.

En conformité avec les missions officielles de l'IFLA et du CFI, une bourse peut être attribuée en vue d'une participation à une réunion satellite d'un congrès annuel de l'IFLA.

1.5 Caractéristiques de la procédure d'attribution.

Une seule bourse est attribuée par personne et par an, en fonction d'une procédure destinée à garantir l'impartialité dans l'attribution des bourses et l'égalité de traitement des candidats.

1.6 Bourse partielle.

Le CFI se réserve la possibilité d'attribuer une bourse partielle à un candidat qui ferait état d'un financement

complémentaire mais insuffisant pour couvrir ses frais. Le recours à cette faculté est rare mais peut être, à l'avenir, encouragé.

1.7 Critère d'additionnalité.

Les bourses du CFI peuvent compléter une autre subvention partielle accordée par un autre organisme, mais les deux subventions additionnées ne peuvent, en aucun cas, dépasser le montant des frais engagés et justifiés par le candidat. Toute irrégularité écarte définitivement les candidats fautifs de l'obtention d'une nouvelle bourse. Dans la pratique, le respect de cette disposition est délicat à vérifier.

2. Procédure d'attribution

2.1 Examen par les rapporteurs.

Les dossiers de candidature sont reçus par deux rapporteurs. Ceux-ci en examinent le contenu, font un contrôle de recevabilité des dossiers puis, au vu des critères d'attribution du CFI, recommandent à la Commission d'Attribution les candidatures qui leur semblent devoir être encouragées par l'octroi d'une bourse.

2.2 Examen par la CAB.

L'ensemble des dossiers de candidature, recommandés ou non par les rapporteurs, est étudié ensuite par la Commission d'attribution des bourses (CAB).

2.3 Attribution par le CA.

L'attribution définitive des bourses est décidée par le Conseil d'administration, sur la base de la liste proposée par la CAB. Tout cas d'exception au Règlement d'attribution est examiné par le Conseil d'administration.

2.4 Calendrier 2010.

En 2010, la campagne de candidature a été lancée le 02 février et la date-limite de réception des candidatures fixée au 12 mars, puis au 21 mars. La CAB se réunit le 06 avril et le CA le 07 avril. La liste des candidats retenus est diffusée sur le blog dans la semaine du 12 avril.

3. Contrôle de recevabilité

3.1 Critères communs à toutes les candidatures.

Pour toutes les candidatures, les rapporteurs vérifient que :

- le formulaire de demande est renseigné de façon complète,
- tous les justificatifs requis sont joints à la demande,
- le dossier a été reçu dans les délais indiqués (en 2009 : 27 mars pour les candidatures francophones, 07 avril pour les candidatures françaises)

- le formulaire est visé par l'institution où exerce le candidat.

3.2 Critères propres aux candidatures françaises.

Pour chaque candidature française, les rapporteurs relèvent si le candidat est bien

- soit adhérent à titre individuel au Comité français IFLA, ou membre d'une association nationale professionnelle de bibliothécaires,
- soit documentaliste, adhérent à l'IFLA et au Comité français IFLA,
- soit membre d'une institution adhérent à l'IFLA et au Comité français IFLA.

3.3 Critères propres aux candidatures francophones.

Pour chaque candidature francophone, les rapporteurs examinent si le candidat :

- exerce une fonction permanente dans une bibliothèque ou un centre de documentation situé dans un des États membres ou observateurs de l'Organisation internationale de la Francophonie,
- est membre d'une association nationale professionnelle de bibliothécaires ou documentalistes.

4. Critères d'attribution

4.1 Critère de motivation.

La qualité de la motivation présentée par le candidat est déterminante. Elle s'apprécie au regard de

- la précision des objectifs présentés,
- l'apport escompté dans la pratique personnelle à la suite d'une participation au congrès,
- la contribution du candidat aux travaux de l'IFLA,
- la capacité à diffuser les acquis professionnels au sein de l'établissement d'exercice ou dans la communauté professionnelle.

Annonce de la campagne 2010 : extraits (blog du CFI - 2 février 2010)

« Un dossier, pour avoir des chances de succès, doit présenter des projets précis, des justifications argumentées où l'on distingue ce que l'IFLA peut apporter au candidat et ce que le candidat peut apporter à l'IFLA. Il doit s'appuyer sur la fonction et le profil personnel du candidat, sur les enjeux documentaires au sein de son établissement et sur son action existante ou potentielle au sein de l'IFLA et de ses sections. Il revient au candidat de spécifier avec soin les liens entre ces trois paramètres, ce qui lui permettra de convaincre les membres du CFI du bien-fondé de sa candidature à une bourse. »

« La bourse du CFI ne s'apparente donc pas à une bourse d'études ou le financement d'un programme de formations. L'IFLA est un congrès international qui ne peut absolument pas satisfaire un objectif de formation initiale ou permanente.

Des collègues désireux de se former pourraient privilégier le contact avec des associations professionnelles nationales ou des écoles professionnelles. »

4.2 Barème.

En cas de partage difficile à faire entre les candidatures, la CAB ou le CA peuvent recourir au barème suivant :

1. ne jamais avoir participé à un congrès de l'IFLA ou, à défaut, ne pas avoir participé à un congrès plus de deux fois (4 points)
2. justifier de la part de son institution ou de son association, d'une contribution financière au moins égale au montant de l'inscription au congrès de l'IFLA (3 points)
3. être élu à une fonction officielle de l'IFLA (Conseil d'administration, Bureau professionnel, présidence ou secrétariat d'une section) (2 points)
4. être membre d'un comité permanent d'une section de l'IFLA ou de l'instance dirigeante d'un programme fondamental (2 points)
5. présenter une communication acceptée dans le cadre du congrès annuel (2 points)
6. exercer dans une bibliothèque publique ou dans une petite structure documentaire (2 points)
7. être engagé dans l'organisation d'une session ou d'une réunion satellite du congrès annuel (1 point)
8. justifier d'une expertise attestée dans les domaines traités par l'IFLA (0 à 3 points)
9. avoir participé antérieurement de façon satisfaisante (0 à 2 points)

Franck Hurinville
Soizik Jouin

RAPPORT FINANCIER 2010

RAPPORT DE GESTION

BILAN ET RESULTAT SIMPLIFIE

BUDGET PREVISIONNEL 2011

RAPPORT FINANCIER 2010

RAPPORT DE GESTION

RAPPORT DE GESTION 2010

Le résultat net de l'exercice au 31 décembre 2010 est déficitaire pour un montant de 13 969 euros (résultat 2009 bénéfice 53 508 euros).

Les charges s'élèvent à 46 895 euros dont 39 924 euros pour le poste IFLA (85%), constitué des dépenses liées à la prise en charge des boursiers français et francophones.

S'y ajoutent le règlement de la cotisation IFLA et celui des cotisations des associations et institutions francophones (2992 euros). Le secrétariat représente un montant de 1902 euros et les frais généraux 1955 euros (fournitures, assurance, honoraires comptables, annonce de l'offre d'emploi, services bancaires).

Les produits s'élèvent à 26 973 euros dont 25 000 euros en subventions, 1532 euros en cotisations et 441 euros en remboursements de frais.

Les produits financiers (revenus des valeurs mobilières) s'élèvent à 12 364 euros, les charges financières (moins-values des SICAV, fonds communs de placement et obligations) à 5410 euros. Le résultat des produits financiers n'est donc que de 5954 euros.

Le cumul du déficit de l'exercice 2008 (22 000 euros) et celui de l'exercice 2010 (13 969 euros) est compensé par le bénéfice de l'exercice 2009 (53 508 euros), qui s'explique par le cumul en 2009 du règlement des subventions 2008 et 2009 du Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche qui représentait un total de 45 000 euros.

Le montant de la trésorerie s'élève à 447 292 euros (461 262 euros en 2009 soit moins 3%).

RAPPORT FINANCIER 2010

BILAN ET RESULTAT SIMPLIFIE

CFI

BILAN ET RÉSULTAT SIMPLIFIE

Période du 01/01/2010 au 31/12/2010

édité le 04/04/2011

RAPPORT FINANCIER 2010

BILAN ET RESULTAT SIMPLIFIE

CFI

BILAN SIMPLIFIÉ

page 2

Période du 01/01/2010 au 31/12/2010

Présenté en Euros

Edité le 04/04/2011

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2010 (12 mois)				Exercice précédent 31/12/2009 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov.	Net	%	Net	%
ACTIF IMMOBILISÉ						
Autres créances	20		20	0,00		
Valeurs mobilières de placement	381 134		381 134	85,21	387 545	84,02
Banques, C.C.P., et autres disponibilités	66 138		66 138	14,79	73 717	15,98
ACTIF CIRCULANT	447 292		447 292	100,00	461 262	100,00
TOTAL GÉNÉRAL ACTIF	447 292		447 292	100,00	461 262	100,00

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2010 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2009 (12 mois)	
		%		%
Capital social ou individuel (dont versé :)	461 262	100,00	407 754	88,40
Autres réserves				
Résultat de l'exercice	-13 989	-3,11	53 508	11,80
CAPITAUX PROPRES	447 292	100,00	461 262	100,00
DETTES				
TOTAL GÉNÉRAL PASSIF	447 292	100,00	461 262	100,00

RAPPORT FINANCIER 2010

BILAN ET RESULTAT SIMPLIFIE

CFI

COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ

page 3

Période du 01/01/2010 au 31/12/2010

Présenté en Euros

Edité le 04/04/2011

COMPTE DE RÉSULTAT		Exercice clos le 31/12/2010 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2009 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)		%	
	Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%		
Production vendue services		441	100,00			441	NS		
Chiffres d'Affaires Nets		441	100,00			441	NS		
Subventions d'exploitation reçues		25 000	NS	80 000		-35 000	-44,32		
Autres produits		1 532	347,39	1 879		-347	-18,46		
Total des produits d'exploitation hors T.V.A.		26 973	NS	61 879		-34 906	-48,40		
Autres achats et charges externes		46 895	NS	37 257		9 638	25,87		
Total des charges d'exploitation		46 895	NS	37 257		9 638	25,87		
RÉSULTAT D'EXPLOITATION		-19 922	NS	24 621		-44 543	-180,90		
Produits financiers		12 354	NS	28 857		-16 503	-47,19		
Charges financières		6 410	NS			6 410	NS		
RÉSULTAT AVANT PARTICIPATION ET IS		-13 969	NS	53 508		-67 477	-126,10		
Total des Produits		39 337	NS	90 765		-51 428	-56,65		
Total des Charges		53 306	NS	37 257		16 049	42,06		
RÉSULTAT NET		-13 969 Perte	NS	53 508 Bénéfice		-67 477	-126,10		

RAPPORT FINANCIER 2010

BILAN ET RESULTAT SIMPLIFIE

CFI

BILAN SIMPLIFIÉ

page 4

Période du 01/01/2010 au 31/12/2010

DÉTAILLÉ Présenté en Euros

Edité le 04/04/2011

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2010 (12 mois)				Exercice précédent 31/12/2009 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
ACTIF IMMOBILISÉ						
Autres créances	20		20	0,00		
467200 DEBITEURS DIVERS	20		20	0,00		
Valeurs mobilières de placement	381 134		381 134	88,21	387 545	88,02
508100 SGAM INVEST AN 3 DEC	117 838		117 838	28,24	120 831	28,20
508200 SGAM 1 FCP 3 DEC	80 779		80 779	18,06	82 130	17,81
508300 SGAM 2 FCP 3 DEC	79 751		79 751	17,83	80 931	17,55
508400 SGAM 3 FCP 3 DEC	51 183		51 183	12,88	52 025	12,42
508500 SOCIETE GENERALE 14 TSR à 4.75%	41 583		41 583	9,90	41 527	9,02
Banques, C.C.P., et autres disponibilités	66 138		66 138	14,79	73 717	15,98
512100 SG CCR1 opte 37264229	19 187		19 187	4,29	15 330	3,54
512200 SG CFI cpe 7290218	35 951		35 951	8,28	57 387	12,44
512210 SOCIETE GENERALE LIVRET	10 000		10 000	2,24		
ACTIF CIRCULANT	447 292		447 292	100,00	461 262	100,00
TOTAL GÉNÉRAL ACTIF	447 292		447 292	100,00	461 262	100,00

RAPPORT FINANCIER 2010

BILAN ET RESULTAT SIMPLIFIE

CFI

BILAN SIMPLIFIÉ

page 5

Période du 01/01/2010 au 31/12/2010

DÉTAILLÉ Présenté en Euros

Edité le 04/04/2011

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2010 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2009 (12 mois)	
Capital social ou individuel (dont versé :)				
Autres réserves	461 262	100,12	407 754	88,40
106880 AUTRES RESERVES	461 262	100,12	407 754	88,40
Résultat de l'exercice	-13 969	-4,11	53 508	11,60
CAPITAUX PROPRES	447 292	100,00	461 262	100,00
DETTES				
TOTAL GÉNÉRAL PASSIF	447 292	100,00	461 262	100,00

RAPPORT FINANCIER 2010

BILAN ET RESULTAT SIMPLIFIE

CFI

COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ

page 6

Période du 01/01/2010 au 31/12/2010

DÉTAILLÉ Présenté en Euros

Edité le 04/04/2011

COMPTE DE RÉSULTAT		Exercice clos le 31/12/2010 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2009 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)		%	
		Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%	
Production vendue services			441	100,00			441	N/G	
708310 PARTICIPATION VOYAGES, CONGRES			441	100,00			441	N/G	
Chiffres d'Affaires Nets			441	100,00			441	N/G	
Subventions d'exploitation reçues			25 000	N/G	60 000		-35 000	-58,33	
741000 SUBVENTION MINISTERE			10 000	N/G	45 000		-35 000	-77,77	
741100 SUBVENTION CULTURE			15 000	N/G	15 000		000	0,00	
Autres produits			1 532	347,39	1 879		-347	-18,48	
758100 COTISATIONS INDIVIDUELLES			382	86,82	395		-14	-3,53	
758300 COTISATIONS COLLECTIVES			1 150	260,77	735		414	36,25	
758000 PRODUITS EXPLOITATION					747		-747	-100,00	
Total des produits d'exploitation hors T.V.A.			26 973	N/G	61 879		-34 906	-56,40	
Autres achats et charges externes			46 895	N/G	37 257		9 638	25,87	
608400 FOURN. BUR. INFORMATIQ			82	18,59			82	N/G	
615600 MAINTENANCE					74		-74	-100,00	
616000 PRIMES D'ASSURANCES			82	18,59			82	N/G	
621110 PERS. INTERIMAIRE					378		-378	-100,00	
621800 AUTRES PERSONNELS EX			1 902	41,29			1 902	N/G	
622600 HONORAIRES			897	203,40	1 075		-179	-18,83	
623100 ANNONCES & INSERTION			275	62,36			275	N/G	
623800 DONS-POURBOIRES					180		-180	-100,00	
624210 BOURSIERS FRANCAIS			13 210	N/G	8 075		5 135	63,59	
625100 VOYAGES BOURSIERS + CA			21 475	N/G	15 504		5 972	38,52	
625101 DEPENSES SANS JUSTIFICATIFS			-30	-0,79	555		-596	-105,29	
625110 FORFAITS BOURSIERS ETRANGERS			3 405	773,11	5 800		-3 395	-49,92	
625700 FRAIS DE RECEPTIONS			2 085	472,79	42		2 043	N/G	
626100 FREE			357	82,22	391		-24	-6,13	
626800 SECRETARIAT, PAPETERIE, TELEPH					1 098		-1 098	-100,00	
627000 SERV. BANCAIRES & ASS			152	34,67	231		-79	-34,19	
628100 COTISATIONS FRANCE A L'IFLA			703	159,61	688		15	2,18	
628110 COTISATIONS ASSOC. FRANCO-PHONES			2 289	519,05	2 154		135	6,27	
Total des charges d'exploitation			46 895	N/G	37 257		9 638	25,87	
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			-19 922	N/G	24 621		-44 543	-180,90	
Produits financiers			12 364	N/G	28 887		-16 523	-57,19	
764000 REVEN. VAL. MOBIL. PLAC			10 454	N/G	13 595		-3 231	-23,89	
764100 PLUS-VALUE VMP			1 900	430,84	15 075		-13 175	-69,39	
768000 AUTRES PRODUITS FINA					116		-116	-100,00	
Charges financières			6 410	N/G			6 410	N/G	
668000 AUTRES CHARGES FINAN			6 410	N/G			6 410	N/G	
RÉSULTAT AVANT PARTICIPATION ET IS			-13 969	N/G	53 508		-67 477	-126,10	

RAPPORT FINANCIER 2010

BILAN ET RESULTAT SIMPLIFIE

CFI

COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ

page 7

Période du 01/01/2010 au 31/12/2010

DÉTAILLÉ Présenté en Euros

Edité le 04/04/2011

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 31/12/2010 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2009 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)	%
<i>Total des Produits</i>	39 337	ns	90 765		-51 428	-56,65
<i>Total des Charges</i>	53 306	ns	37 257		16 049	43,06
RÉSULTAT NET	-13 969 <i>Perte</i>	ns	53 508 <i>Bénéfice</i>		-67 477	-126,10

BUDGET PRÉVISIONNEL 2011

En euros

CHARGES		prév 2010	réal 2010	prév 2011	PRODUITS	prev 2010	réal 2010	prév 2011
Achats non stockés, fournitures		100	82	100	Cotisations	1 500	1 532	2 000
Impression				2 000	Subvention SLL	15 000	15 000	15 000
Maintenance informatique		400			Subvention MESR	20 000	10 000	10 000
Primes d'assurance		200	82	82	Remboursements		441	
Inscriptions colloques		4 000			Revenus valeurs mobilières	20 000	12 364	13 000
Personnel extérieur				400	Reprise sur réserves	20 000		16 700
Honoraires								
	Annnonce emploi		275					
	Site web	20 000		16 500	TOTAL PRODUITS	76 500	39 337	56 700
	Comptable	1 200	897	600				
	Graphiste			830				
Missions, déplacements								
	Voyages boursiers francophones	15 000	21 476	17 130				
	Hébergement boursiers francophones	7 000						
	Visas	600						
	Inscriptions IFLA boursiers francophones	2 800	3 405	2 550				
	Boursiers français	9 200	13 210	12 750				
	Voyages CA	1 400						
	LIBER			1 500				
Réceptions		1 000	2 025					
Sans justificatifs			30					
Affranchissement				300				
Internet		500	367	367				
Frais bancaires		300						
Cotisations IFLA								
	CFI	700	703	734				
	Associations francophones	2 100	2 289	702				
Salaire secrétaire		10 000	1 902					
Services bancaires			152	155				
TOTAL CHARGES		76 500	46 895	56 700				
Charges financières			6 410					
RESULTAT			53 305	56 700				

mai-11

PROCES-VERBAL

ASSEMBLEE GENERALE 2010

PV DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 04 JUIN 2010 ET PLAN
STRATEGIQUE PLURIANNUEL DU Cfibd

PV DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DU 04 JUIN 2010

ORIENTATIONS Cfibd 2010

MOTION DE MAINTIEN EN FONCTION DES MEMBRES DU CA

MODIFICATION DE TARIFS 2011

PV DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 04 JUIN 2010

PROCES-VERBAL		Vendredi 04/06/2010	
REUNION DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE		14 :00 – 17 :30	
		Grand Salon du Foyer des lycéennes, 10 rue du Docteur Blanche 75016 Paris	
Type de réunion :	ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE	Secrétaire adjointe :	Mireille LAMOUROUX
Participants :	Membres CFI Membres ayant le droit de vote : membres CFI à jour de leurs cotisations		
Présents ou représentés	Pascal SANZ, Franck HURINVILLE, Alain COLLIGNON, Christine GIRARD, Danielle CHANTEREAU, Cécile SWIATEK, Mireille LAMOUROUX, Martine ERNOULT, Gaëlle BRU, René PHALIPPOU, Martine JAN, Soizik JOUIN, Homa MALEK, Viviana QUINONES, Marà WITT, Viviana QUINONES, Claudie GUERIN, Bernadette PATTE, Christine DESCHAMPS, Antonina GUTTA, Odile DUPONT, Christiane BARYLA, Annie DOURLENT, Claire NIEMKOFF Pouvoirs de : Frédéric BLIN, Cécile ARNAUD P/O Françoise PETITOU, Jean-Emile TOSELLO-BANCAL, Annick GUINERY, Joëlle CLAUD, Anne-Céline LAMBOTTE, Anne DUJOL, Françoise BOURDON, Gérard GRUNDBERG, Elisabeth FREYRE, Michel NETZER, Elisabeth LEMAU, Agnès COLNOT, Joël MARTRES, Annie BERTRAND, Nathalie ERNY, Jérôme KALFON, Isabelle SABATIER, Isabelle DIMONDO, Jacqueline DUSSOLIN, Marine BEDEL, Nicole BENHAMOU, Julien ROCHE,		
Ordre du jour de l'Assemblée ordinaire			
1. Adoption du PV de l'AG du 23 juin 2009 2. Rapport moral 2009 3. Rapport financier et bilan 2009 4. Orientations 2010 5. Budget prévisionnel 2010 6. Tarif des cotisations pour 2011 7. Nouvelles des associations Internationales : IFLA, AIFBD, LIBER 8. Questions diverses			
Informations complémentaires			
Pièces jointes : - procès-verbal de l'assemblée générale du 23 juin 2009 - rapport moral du CFI 2009 - rapport financier et bilan du CFI 2009 (bilan et résultat simplifié, bilan financier 2009, budget prévisionnel 2010) - projet de budget prévisionnel 2010 - proposition de nouveaux tarifs des cotisations pour 2011			

PV DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 04 JUIN 2010

	INFORMATION	RELEVÉ DE DÉCISION
1. ADOPTION DU PV DE L'AG DU CFI DU 23 JUIN 2009		Le PV de l'AG du CFI du 23 juin 2009 est adopté à l'unanimité
	INFORMATION	RELEVÉ DE DÉCISION
2. RAPPORT MORAL DU CFI 2009	Présentation du rapport moral 2009 Les modifications suivantes sont proposées : « relations publiques » : ajouter la présentation du CFI faite par Mireille LAMOUROUX à l'ESEN (École supérieure de l'Éducation nationale) lors du séminaire des inspecteurs régionaux fin septembre 2009 à Poitiers. « suite à la demande de correction de Martine JAN : le congrès de l'ADBDP s'est tenu à Valence et non à Périgueux. Discussions : - Martine JAN signale le manque de candidatures de l'association des directeurs des grands établissements. - Christiane BARYLLA propose de créer une liste de diffusion associée au blog du CFI	Ces modifications sont adoptées Ainsi modifié, le rapport moral 2009 est adopté à l'unanimité Pascal SANZ proposera des actions de communication
	INFORMATION	RELEVÉ DE DÉCISION
3. RAPPORT FINANCIER DU CFI 2009	Présentation du rapport et du bilan financier 2009 DEBAT : Christiane BARYLLA pose la question du calcul du montant des bourses. Pascal SANZ répond que le CFI a choisi, depuis de nombreuses années, pour les boursiers français, le principe du forfait, non comparable aux allocations versées par une administration publique. Pour les boursiers étrangers, le CFI règle directement les frais d'inscription au congrès, de voyage et d'hôtel et alloue, en outre, à chaque boursier, un per diem pour ses repas et autres frais. Annie DOURLAN s'interroge sur le faible nombre de demandes de bourses et particulièrement de celles provenant de la lecture publique. Franck HURINVILLE répond par la difficulté toujours actuelle de diffuser l'information – et rappelle à ce propos la disparition de la liste « biblio.fr ».	Les réponses aux questions posées ayant été apportées, le rapport financier 2009 est adopté à l'unanimité
4. ORIENTATIONS POUR 2010	Le projet d'orientations pour 2010, reprenant les conclusions du travail sur l'élargissement des missions et activités du CFI est présenté. Le débat permet de confirmer un large consensus autour de ces orientations, dont la mise en œuvre s'effectuera progressivement, avec un début d'application dès 2010.	Les orientations pour 2010 sont adoptées à l'unanimité
	INFORMATION	RELEVÉ DE DÉCISION
5. BUDGET PRÉVISIONNEL 2010	Le projet de budget prévisionnel 2009 est présenté, équilibré en produits et charges à hauteur de 78 500 € Au cours du débat, il est proposé les modifications suivantes : -augmenter les charges de 10 000 €, répartis en : . Impressions: 5 000 . Honoraires /Site Web: 25 000 au lieu de 20 000 -augmenter les produits par une reprise sur réserves de 30 000 au lieu de 20 000 € -porter le total des produits comme des charges à 88 500 € - dans les produits, corriger la ligne « Subvention	Ces propositions ayant été acceptées, le budget prévisionnel 2010, établi en produits et en charges à hauteur de 88 500 €, est adopté à l'unanimité.

PV DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 04 JUIN 2010

	DLL » en « Subvention SLL ».	
	INFORMATION	RELEVÉ DE DÉCISION
6. TARIF DES COTISATIONS POUR L'ANNEE 2011	La proposition de nouveaux tarifs est présentée, en soulignant que ceux-ci n'avaient pas été modifiés depuis de nombreuses années et que l'association devait chercher à accroître ses ressources propres : Tarif des cotisations actuel 1. membres individuels : • membre actif : 16 Euros • membre bienfaiteur : 30 Euros 2. membres collectifs institutionnels ou associatifs : • membres actifs : 46 Euros • membres bienfaiteurs : 92 Euros Proposition de tarif des cotisations pour 2011 1. membres individuels : • membre actif : 20 Euros • membre bienfaiteur : minimum 40 Euros 2. membres collectifs institutionnels ou associatifs : • membres actifs : 60 Euros • membres bienfaiteurs : minimum 120 Euros	Cette proposition de tarifs des cotisations pour 2011 est adoptée à l'unanimité
	INFORMATION	RELEVÉ DE DÉCISION
7. NOUVELLES DES ASSOCIATIONS INTERNATIONALES	Des nouvelles des évolutions récentes ou en cours de l'IFLA, l'IAIFBD et LIBER sont données par le président.	Il est convenu que le CFI, outre la relation à l'IFLA à laquelle il se consacre déjà, développera ses relations avec les autres associations internationales dans le domaine des bibliothèques et de la documentation.
	INFORMATION	RELEVÉ DE DÉCISION
8. QUESTIONS DIVERSES	Aucune autre question n'est proposée	
		L'assemblée est levée.

PV DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DU 04 JUIN 2010

PROCES-VERBAL		Vendredi 04/06/2010
REUNION DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DU CFI		Foyer des Lycéennes 75016 Paris
Type de réunion :	ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE	Secrétaire : Cécile SWIA TEK
Participants :	Membres CFI ayant le droit de vote ; observateurs individuels, institutionnels et associatifs ; représentants des Ministères avec voix consultative	
Présents et représentés :	Pascal SANZ, Franck HURINVILLE, Alain COLLIGNON, Christine GIRARD, Danielle CHANTEREAU, Cécile SWIA TEK, Mireille LAMOUROUX, Martine ERNOULT, Gaëla BRU, René PHALIPPOU, Martine JAN, Solizk JOUIN, Homa MALEK, Viviana QUINONES, Maria WITT, Viviana QUIÑONES, Claudie GUERIN, Bernadette PATTE, Christine DESCHAMPS, Antonina GUTTA, Odile DUPONT, Christiane BARYLA, Annie DOURLENT, Claire NIEMKOFF Pouvoirs de : Frédéric BLIN, Cécile ARNAUD P/O Françoise PETITOU, Jean-Emile TOSELLO- BANCAL, Annick GUINERY, Joëlle CLAUD, Anne-Céline LAMBOTTE, Anne DUJOL, Françoise BOURDON, Gérald GRUNDBERG, Elisabeth FREYRE, Michel NETZER, Elisabeth LEMAU, Agnès COLNOT, Joël MARTRES, Annie BERTRAND, Nathalie ERNY, Jérôme KALFON, Isabelle SABATIER, Isabelle DIMONDO, Jacqueline DUSSOLIN, Marine BEDEL, Nicole BENHAMOU, Julien ROCHE,	
Diffusion à :	Membres du CFI et observateurs présents lors de l'AGE	
Ordre du jour		
1. Vérification du quorum 2. Nouvelles orientations de l'association (rappel) 3. Modification des statuts : présentation et adoption 4. Motion maintien en fonction des membres du CA jusqu'au terme de leur mandat 5. Orientation du CFI-bd et plan stratégique pluriannuel		
Informations complémentaires		
La tenue de cette Assemblée générale extraordinaire requiert un quorum de la moitié +1 des membres. Chaque membre présent peut être porteur de 2 pouvoirs au maximum.		

PV DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DU 04 JUIN 2010

	INFORMATION	RELEVÉ DE DÉCISION
1. VERIFICATION DU QUORUM	Le quorum est largement atteint pour l'AGE. Les membres aussi bien individuels qu'institutionnels se sont déplacés ou ont transmis leurs pouvoirs. 24/30 membres individuels et 18/25 membres institutionnels étaient ainsi présents ou représentés. Parfois une même personne était aussi bien membre individuel que représentant votant pour son institution. Dans ce cas, la règle d'attribution de deux pouvoirs par personne physique a été respectée.	Déclaration de séance ouverte.

	INFORMATION	RELEVÉ DE DÉCISION
2. NOUVELLES ORIENTATIONS DE L'ASSOCIATION (RAPPEL)	Pascal SANZ fait une brève introduction pour remettre en contexte les nouvelles orientations du CFI (AG 2008, réunion de CA « élargi » en octobre 2008, puis AG 2009), puis rappelle l'enjeu et l'intérêt du renouvellement des Statuts.	

	INFORMATION	RELEVÉ DE DÉCISION
3. MODIFICATION DES STATUTS – PRÉSENTATION ET ADOPTION	Pascal SANZ présente le texte de projet de nouveaux statuts du « CFI-bd » dans sa forme adoptée à l'unanimité en CA du CFI le 02/03/2010 suite à la traduction en termes statutaires du travail de réflexion du groupe « Nouvelles orientations du CFI » composé de membres du CA. Afin de traduire l'esprit de ces nouveaux Statuts, Pascal SANZ donne lecture du préambule sur la recommandation de Franck HURINVILLE. Il commente ensuite de manière détaillée certains passages. L'assemblée est libre de l'interrompre, de poser des questions, de demander des éclaircissements ou de demander un commentaire sur des parties moins détaillées par le Président. Pascal SANZ attire notamment l'attention des membres et observateurs présents sur les changements de catégories de membres (§15) ; la continuité du principe de quorum en AGE et particulièrement en AGE portant à l'ordre du jour des questions statutaires, de dissolution ou de fusion de l'association ; le changement de composition du CA – durée, de mandat et possibilités de renouvellement (§13). Odile DUPONT fait confirmer que l'ABES, en qualité d'établissement public, peut être membre personne morale. Pascal SANZ confirme. Christiane BARYLA demande comment faire l'économie d'élections pour modifier le CA. Pascal SANZ mentionne une motion qui sera présentée et débattue après les discussions et le vote concernant les Statuts. Cette motion vise à éviter une élection immédiate, mais en cas d'opposition des membres votants une nouvelle élection serait organisée dans les semaines à venir. Christiane BARYLA demande comment définir, dans le cadre des nouvelles missions de l'association, les autres partenaires et acteurs d'opérations internationales : IFLA, LIBER, etc. Pascal SANZ confirme la volonté d'ouverture : l'IFLA n'est pas la seule organisation internationale au sein de laquelle le CFI-bd cherchera à assurer une présence française. Le champ d'action reste ouvert : LIBER, AIFBD... Le CFI sélectionnera chaque année les actions à mener en fonction de son	Art.1 – la date exacte reste à préciser. Art.8 – ajout « les dons manuels »

PV DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DU 04 JUIN 2010

budget et agira désormais auprès de plusieurs structures. Annie DOURELLE demande si la reconduction du CA susceptible d'être votée via la motion présenterait des différences avec la répartition actuelle des sièges du CA. Pascal SANZ répond que la reconduction du CA si elle est votée respectera de fait les modalités définies par les nouveaux statuts, car sa composition actuelle le permet. Cependant ceci ne permettra pas d'atteindre les 17 membres. Christine GIRARD indique que les différences ne seront pas fondamentales. Odile DUPONT se fait confirmer la recevabilité de candidatures d'associations pour les sièges au CA (elle cite les associations). Pascal SANZ confirme. Viviana QUIÑONES demande si les actions internationales au niveau de la coopération décentralisée seront prises en compte pour les actions et le soutien du CFI-bd. Pascal SANZ confirme, citation de l'objet de l'association à l'appui. Christiane BARYLA demande quelle est la date prévue pour les prochaines élections du CA si le CA actuel est reconduit. Pascal SANZ indique la fin de l'automne 2012, et précise que le CFI-bd lancera un appel à candidatures. Il confirme que de nouvelles associations pourront ainsi non seulement être immédiatement membres du CFI-bd sans être membres de l'IFLA et participer aux actions du CFI-bd et aux AG, mais ne pourront en revanche pas candidater pour faire partie du CA du CFI-bd avant l'automne 2012. Franck HURINVILLE souligne l'enjeu mentionné dans la question de Christiane BARYLA concernant l'ouverture du CA à une nouvelle association membre et demande s'il serait envisageable d'adopter une disposition provisoire pour que ces associations puissent, sur leur demande, et jusqu'aux élections suivantes, être accueillies comme observateurs par le CA s'il est reconduit tel quel. Il mentionne le cadre précisé par catégories au §13. Christine DESCHAMPS propose de fixer les élections à la date de l'AG 2011. Danielle CHANTEREAU propose une autre hypothèse : lancer un appel à candidatures pour que le CA atteigne les 17 membres. Christine DESCHAMPS rappelle que cette question est séparée des votes des Statuts et que la composition du CA est à l'ordre du jour de la 2^{ème} partie de l'AGO. Pascal SANZ répond à Danielle CHANTEREAU que quitte à recomposer le CA, il lui semble préférable de procéder à un appel à candidatures global lors de la prochaine AG. Le nouveau CA sera élu à l'occasion de la prochaine AG, laquelle peut être tenue à un autre moment de l'année que le mois de juin. Franck HURINVILLE rappelle que les élections à l'IFLA et la mise en œuvre des nouvelles orientations cette année ont déjà été un travail lourd. Christiane BARYLA et Christine GIRARD posent la question de la légalité d'un CA reconduit sur de nouveaux Statuts. Pascal SANZ rappelle qu'il ne s'agit pas de créer une nouvelle association, mais de la transformer : c'est la raison pour laquelle l'AGE se tient pour prendre une décision. Il renvoie au Guide Lefebvre. Danielle CHANTEREAU mentionne à titre d'exemple la récente profonde modification des Statuts de l'ABF et précise qu'elle n'avait pas donné lieu à élections dans l'immédiat. Pascal SANZ recentre les échanges sur les Statuts. Plus aucune question ni proposition de modification n'émane de l'assemblée. Les représentants des deux Ministères confirment leur accord et leur soutien, sans autre forme d'observation ni d'ajout. Ils confirment le souhait des Ministères de voir le CFI-bd se doter d'une assise plus	Pascal SANZ prend acte du souhait exprimé de modifier la motion après le vote des Statuts. La motion sera modifiée de manière à préciser que les membres du CA seront maintenus dans leur position jusqu'à la prochaine élection.
--	---

PV DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DU 04 JUIN 2010

	large afin d'éviter une multiplication d'associations afin de couvrir ce champ d'activité. Les nouveaux Statuts sont mis au vote, afin qu'ils deviennent effectifs dès leurs dépôts à la Préfecture de police de Paris. Suite au vote, Annie DOURENT propose une élection partielle lors de la prochaine AG du CFI-bd pour compléter les 17 postes du CA. Elle pose la question des modalités pour le renouvellement de mandat. Pascal SANZ indique que qu'il a organisé des élections dans l'année, sachant que les AG sont à tenir dans un intervalle d'un an maximum, autant tenir une élection complète en remettant les compteurs de mandat à zéro. Christine GIRARD fait un rapide rappel de calendrier : - Adoption des statuts - Nouvel appel à adhésion 2011 - Tenue de l'AG en 2011 au cours de laquelle sera élu le nouveau CA Pascal SANZ confirme en indiquant que l'appel à cotisation sera avancé et propose de l'effectuer en fin d'année civile 2010 ou en début d'année civile 2011. Il rappelle que conformément aux statuts du CFI-bd, les membres 2010 seront habilités à voter en 2011 à l'AG. Annie DOURENT souligne l'intérêt d'un appel à cotisation tôt dans l'année civile. Christiane BARYLA insiste sur l'importance de l'information concernant le CFI-bd et de la communication à mettre en place à l'automne 2010, afin d'obtenir un grossissement des rangs en vue de la prochaine AG. Christiane BARYLA demande la date de dépôt des nouveaux Statuts. Pascal SANZ indique que le délai sera rapide, surtout sans modification de la composition actuelle du CA.	Adoption des nouveaux Statuts à l'unanimité. Ils entreront en application à compter de la date de leur dépôt à la Préfecture de police. Pascal SANZ proposera formellement cette motion à l'AG (point 5 du présent PV).
--	--	---

	INFORMATION	RELEVÉ DE DÉCISION
4. MOTION MANTEN EN FONCTION DES MEMBRES DU CA JUSQU'AU TERME DE LEUR MANDAT	La motion est retravaillée et rédigée avec les membres et observateurs présents.	Le texte ci-dessous est voté à l'unanimité. « L'Assemblée générale extraordinaire du Comité français IFLA (CFI), réunie le 04 juin 2010 et venant d'adopter les nouveaux statuts de l'association, désormais dénommée Comité français international – bibliothèques et documentation (CFI-bd), décide qu'il sera procédé à l'élection à la totalité des postes du Conseil d'Administration à l'occasion d'une prochaine Assemblée Générale, celle-ci devant intervenir dans un délai maximum d'une année à compter du 04 juin 2010. Dans l'intervalle, l'AG du CFI-bd décide de maintenir en fonction les membres actuels du Conseil d'Administration ».
	INFORMATION	RELEVÉ DE DÉCISION
5. ORIENTATIONS DU CR-BDET PLAN STRATÉGIQUE PLURIANNUEL	Le tableau annuel est retravaillé avec les membres et observateurs présents pour devenir un tableau pluriannuel indiquant les orientations stratégiques du CFI-bd.	Le tableau est reproduit ci-après.

L'AGE est close, l'association s'appelle désormais CFI-bd.

PV DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DU 04 JUIN 2010

--- ORIENTATIONS DU CFI-BD ET PLAN STRATEGIQUE PLURIANNUEL ---

ORIENTATIONS	ACTIONS
Contribuer à coordonner et soutenir les actions internationales des bibliothèques françaises et de leurs associations	- Assurer une veille sur les activités et relations internationales des bibliothèques et de la documentation dans le monde - Collecter et rendre accessible l'information par tout moyen approprié, notamment sur son site web et son blog. Acheter la création du nouveau site web. Créer et faire vivre une liste de diffusion. - Soutenir et, dans certains cas, mettre en œuvre des actions collectives (Exemples : portage de projets collectifs – stands communs, publications..., réponse à des appels à projets) - Répondre aux demandes de conseil et d'expertise des bibliothèques et des associations souhaitant mener des activités internationales
Soutenir la participation de professionnels français à des conférences, congrès, colloques internationaux (ou nationaux étrangers), notamment à ceux de l'IFLA	- Attribuer des bourses - Coordonner et soutenir les candidatures de Français aux instances des organisations internationales - Organiser des formations linguistiques et autres pour communiquer dans ces manifestations - Evaluer régulièrement la présence française dans ces organisations - Mettre en ligne des communications françaises
Contribuer au développement de la coopération européenne et internationale et participer à la vie de ses réseaux	- Contribuer à favoriser les actions d'aide au développement menées par les collectivités, institutions et associations françaises (Exemples : aider à l'émergence de programmes d'aide ; financer des missions d'experts) - Contribuer à promouvoir la participation française à la normalisation internationale (Exemples : organiser des journées d'étude et d'information ; attribuer des bourses à des experts français pour participer à des réunions internationales) - Diffuser les savoirs et savoir-faire professionnels - Encourager l'accueil / l'envoi de professionnels stagiaires et les échanges poste à poste - Favoriser ou organiser des formations à caractère international - Favoriser les jumelages entre les bibliothèques et institutions dont elles relèvent - Participer aux travaux de l'Unesco dans le domaine des bibliothèques et de la documentation
Soutenir la francophonie et plus largement la diversité linguistique et culturelle dans les organisations internationales	- Etablir et nourrir des relations avec les associations professionnelles francophones (Exemple : AIFBD) - Assurer la traduction de documents professionnels et/ou scientifiques - Parrainer des associations et d'institutions étrangères francophones et ainsi leur permettre d'être membre d'organisations internationales - Attribuer des bourses à des professionnels francophones - Mener des actions communes avec des représentants professionnels d'autres communautés linguistiques - Avoir une fonction d'observatoire de l'évolution de la francophonie - Mettre en ligne des communications francophones - Contribuer à améliorer la connaissance de la situation des bibliothèques et de la documentation dans les pays francophones - Rendre utile et attractif le site Web du CFI pour les Francophones
Action de communication Participation démarche création inter association	

PV DE L'ASSEMBLEE GENERALE

ORIENTATIONS Cfibd 2010

2010 est une année de transition. Nous rappelons les quatre orientations stratégiques qui viennent d'être adoptées en assemblée générale du Cfibd.

Le CA est mandaté pour :

1. effectuer une mise à jour du bilan et rédiger un projet de plan stratégique pluriannuel qui sera soumis à une prochaine assemblée générale
2. sélectionner les actions les plus appropriées pour cette année 2010

PV DE L'ASSEMBLEE GENERALE

MOTION DE MAINTIEN EN FONCTION

DES MEMBRES DU CA

CFI / CFIBd

MOTION

L'Assemblée générale extraordinaire du Comité français IFLA (CFI), réunie le 04 juin 2010 et venant d'adopter les nouveaux statuts de l'association, désormais dénommée Comité français international – bibliothèques et documentation (CFIBd), décide qu'il sera procédé à l'élection à la totalité des postes du Conseil d'Administration à l'occasion d'une prochaine Assemblée Générale, celle-ci devant intervenir dans un délai maximum d'une année à compter du 04 juin 2010.

Dans l'intervalle, l'AG du CFIBd décide de maintenir en fonction les membres actuels du Conseil d'Administration.

PV DE L'ASSEMBLEE GENERALE

MODIFICATION DE TARIFS 2011

PROPOSITION DE MODIFICATION DU TARIF DES COTISATION POUR 2011 PRÉSENTÉE PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 4 JUIN 2010

Tarif des cotisations actuel

1. membres individuels :
 - membre actif : 16 Euros
 - membre bienfaiteur : 30 Euros
2. membres collectifs institutionnels ou associatifs :
 - membres actifs : 46 Euros
 - membres bienfaiteurs : 92 Euros
3. membres collectifs industriels ou commerciaux :
 - membres actifs : 763 Euros
 - membres bienfaiteurs : 1 525 Euros

Proposition de tarif des cotisations pour 2011

1. membres individuels :
 - membre actif : 20 Euros
 - membre bienfaiteur : minimum 40 Euros
2. membres collectifs institutionnels ou associatifs :
 - membres actifs : 60 Euros
 - membres bienfaiteurs : minimum 120 Euros
3. membres collectifs industriels ou commerciaux :
 - Anciens statuts conservés
 - membres actifs : 763 Euros
 - membres bienfaiteurs : 1 525 Euros
 - Nouveaux statuts adoptés
 - cette catégorie de membres n'existe plus